Cachan Réseaux @ Normale Sup' - CRANS
École Normale Supérieure de Cachan
61, Avenue du Président Wilson
94230 Cachan

Cachan, le 26 novembre 2009

À l'attention de M. Serge PIERRON
Directeur du CROUS de l'académie de Créteil

Tél. +33.9.51.70.31.28
Fax : +33.1.49.86.13.35
E-Mail : bureau@crans.org

Objet : Votre courrier du 23 novembre 2009

Monsieur le Directeur,

Nous nous permettons de vous écrire en réponse à votre courrier du 23 novembre. Dans ce courrier, vous nous parlez d'une convention qui aurait été signée le 1er septembre 2006 entre le CROUS et l'ÉNS de Cachan. Cette convention n'ayant pas été signée par l'association, elle ne nous est pas opposable et de surcroît vous ne prenez pas la peine de nous en adresser une copie. Ceci est à l'évidence une preuve supplémentaire de votre volonté de nous écarter délibérément du campus alors que vous connaissiez notre existence, notre rôle et notre réseau. En effet, vous êtes signataire de la convention tripartite de 1998, entre le CRANS, le CROUS et l'ÉNS de Cachan, reconduite d'année en année par tacite reconduction et toujours en vigueur.

Je crains que vous nous preniez pour ce que nous ne sommes pas lorsque vous qualifiez le démantèlement de notre réseau de « malheureux incidents techniques ».

Comment voulez-vous que l'on puisse vous croire, quand vous faites un jour le contraire de ce que vous avez annoncé la veille ? Vous avez en effet fait débrancher notre matériel le mercredi 25, sans que nous puissions agir, et vous avez même refusé jusqu'à présent de nous donner un double des clés des locaux qui contiennent toujours notre matériel, alors que vous nous aviez déclaré dans votre courrier électronique du 24 novembre, envoyé à 10h45 :

« Néanmoins, nous continuons nos discussions en cours sur l'aménagement de notre réseau et des installations techniques propres et susceptibles de faire cohabiter deux offres. Le libre choix sera bien entendu favorisé. »

Nous pouvons aussi citer votre courrier en date du 23 novembre :

« Au risque de la répétition, il n'est absolument pas dans nos intentions "d'attaquer les missions de l'association étudiante" ». Or, il est précisément dans nos missions de fournir une connexion aux étudiants du bâtiment G et des autres résidences.

Voilà un bel exemple de ce qui peut être considéré comme de la duplicité.

C'est pourquoi nous avons naturellement évoqué la situation auprès de notre partenaire, l'ÉNS

de Cachan, et nous avons saisi les Autorités compétentes pour que désormais des solutions apparaissent des décombres résultant de votre action. Nous nous retournons également auprès de nos adhérents et des résidents du campus qui sont avant tout les personnes concernées par la dégradation de la vie étudiante et lycéenne, pour connaître leur position, leurs nouvelles doléances et leurs espoirs.

Nous restons pourtant convaincus qu'une issue par le dialogue est la meilleure possibilité et nous renouvelons donc notre demande de pouvoir accéder aux locaux techniques comme préalable à toute discussion constructive et raisonnée, comme nous vous l'avons déjà écrit dans notre courrier électronique du 24 novembre à 23h00, confirmé par lettre recommandée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Damien AZA-VALLINA,
Président de l'association CRANS